

I-ARMEL L'Écho L'Écho de Saint-Armel

Bulletin d'informations municipales - N°105 - Février 2021



Votre coulée douce... à Saint-Armel

Mairie de Saint-Armel 14 rue de la Mairie 35230 SAINT-ARMEL

Tél.: 02 99 62 71 58 Fax: 02 99 62 89 71





.

Horaires d'ouverture de la Mairie :

lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h, le mardi et vendredi de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h

SOMMAIRE

- P. 2 Vie municipale
- P. 5 Bilans et perspectives des commissions
- P. 9 Dossier Urbanisme
- P. 14 Mobilité, Energie, Recyclage
- P. 15 Cadre de vie
- P. 16 Urbanisme et travaux
- P. 17 Enfance/Jeunesse
- P. 19 Vie sociale
- P. 19 Culture
- P. 20 Vie associative
- P. 21 Portrait

Prochain numéro:

Avril 2021

Date limite du dépôt des articles :

5 mars 2021



Journal bimestriel gratuit édité en 1100 exemplaires par la Commune de Saint-Armel.

Directrice de la publication: Morgane MADIOT, Maire - Elu à la communication:
Simon MC DONNELL - Conception, réalisation: Service communication Sonia LE MAOÛT - 02 99 62 93 83 - Contact courriel: communication@saint-armel-35.fr

Pratique

Santé

Médecin : Dr Le Nabasque - 02 99 62 15 60

Cabinet infirmier (Chemin de la Ry) Mmes Dallier, Auguin, Bousaidi-Perigois, Le Sager-Hassoun, Chauvel 06 07 97 17 37

1/ 1/ 5/

Cabinet Infirmiers (place de l'Église) : Margot Duval et

Loic Fabien - 06 37 32 11 34

Kiné-Ostéopathe: Alan Saldana - 02 99 04 43 63

Kiné: Romain Aujeac - 02 99 04 43 63

Ostéopathe : William Besnard - 07 89 22 64 88 Cabinet paramédical : 11 place de l'Eglise

Erwann Révolt (psychopraticien et hypnothérapeute) - 06 78 66 03 22

Meriadeg Le Bouffant (psychologue) - 07 68 63 75 58 Morgane Le Gall (coach professionnelle) - 06 45 87 79 91 Emmanuel Crocq (hypnothérapeute) - 07 55 61 19 78 Nadine Hallégouet (sophrologue) - 06 75 44 61 36

Scolarité / Enfance / Culture

Portail parents: Contact: 06.82.72.21.37 https://www.logicielcantine.fr/starmel Ecole des Boschaux: 02 99 62 77 60 Restaurant municipal: 02 99 62 93 86

Garderie municipale : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h20 à 8h30 et de 16h15 à 19h - 02 99 62 93 87

Bibliothèque municipale : mercredi de 15h30 à 17h, vendredi de 16h15 à 17h30 et samedi de 10h30 à 12h - 02 99 62 93 88

Espace jeunes : Période scolaire : mercredi de 14h à 18h30, vendredi 17h à 20h

Vacances : du lundi au vendredi de 14h à 18h - 02 99 62 93 84

Centre de loisirs : Mercredi et vacances, ouverture 7h30. Accueil des enfants de 3 à 10 ans jusqu'à 9h30 et fermeture à 18h30 - 02 99 62 81 45 /06 76 54 32 71

Recyclage

Déchetterie : Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermée le jeudi après-midi.

Service déchet de Rennes Métropole : 0 800 01 14 31

Urgences

Pompiers : 18 et 112

Police: 17 **Samu:** 15 **S.O.S. médecins:** 02 99 53 06 06 **Hôpital Pontchaillou** 02 99 28 43 21 ou 02 99 28 43 44

ou 02 99 28 43 45 ou le 15

Centre anti-poisons : 02 99 59 22 22 ou 02 99 28 42 22 **Maison médicale de garde Janzé :** 02 99 43 44 45

Assistante sociale: 02 99 02 20 20 Clic Alli'âges: 02 99 77 35 13 S.O.S. amitié: 02 99 59 71 71 S.O.S. Femmes battues: 3919

Victimes d'agressions sexuelles : 02 99 28 43 21

S.O.S. victimes : 02 99 35 06 07

Enfance en danger : 0 800 58 57 79 ou 119

Sida info service: 0 800 84 08 00

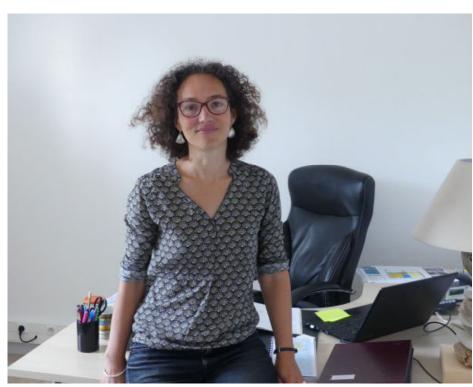
CIDFF 35 (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) : 02 99 30 80 89

Info sociale en ligne : 0810 20 35 35

Divers

E.D.F.: 0 810 333 035 / **G.D.F.**: 0 810 433 035 **SPL (Eau du Bassin Rennais)** 02 23 22 00 00

Edito



MORGANE MADIOT
MAIRE DE SAINT-ARMEL

Après une année 2020 très particulière, nous étions nombreux à nous réjouir d'un nouveau départ et d'une nouvelle année. Il va encore falloir patienter avant un retour à une vie normale et continuer à nous adapter.

L'ensemble des élus et agents vous souhaitent une belle année 2021. Nous espérons qu'elle nous permettra de retrouver convivialité, rencontres, et plaisirs culturels!

Le contexte sanitaire, encore contraignant, ne nous a pas permis de maintenir l'atelier "Faites vos vœux pour Saint-Armel". Il s'agissait de vous présenter un bilan de ces premiers mois de mandat et d'échanger sur les projets communaux à venir.

Néanmoins, nous ne perdons pas de vue notre objectif d'impliquer et d'associer les habitants, qui le souhaitent, aux orientations communales. Nous sommes les premiers frustrés par cette situation liée à la crise Covid. Nous avons, cependant, fait le choix de ne pas rentrer dans des consultations électroniques qui excluraient une partie de la population.

C'est pourquoi, nous réalisons dans cet écho un état des lieux et un bilan écrit de notre action, notamment sur l'aspect urbanisme. Vous pourrez également vous exprimer sur diverses thématiques, mais à distance. Nous attendons avec impatience vos retours.

Et, nous vous sollicitons pour de nouveaux ateliers participatifs en petit comité. Une série de rencontres est programmée au printemps autour du vivre ensemble, dans le respect des gestes barrières bien sûr! Nous vous invitons à vous y inscrire!

Morgane MADIOT

DÉPARTS EN RETRAITE

D'EDITH SAULNIER ET DE MARIE-NOËLLE ROUAULT





Jeudi 17 décembre dernier, les élus et le personnel municipal se sont retrouvés pour souhaiter une excellente retraite à Edith Saulnier, agente comptable, et à Marie-Noëlle Rouault, agente périscolaire au sein de la Commune.

Mme la Maire a tenu à remercier les deux agentes en leur témoignant toute sa gratitude-Leurs collègues ont tenu à les remercier par des cadeaux pour leur investissement et leur professionnalisme.

Une cérémonie officielle aura lieu dès que le contexte le permettra.

SEPTEMBRE 2021OUVERTURE D'UNE CRÈCHE



Vous cherchez un mode d'accueil pour votre enfant avant son entrée à l'école ?

Sachez que la micro-crèche «Graines d'Avenir» de Saint-Armel ouvre ses portes en septembre 2021.

Aussi, si vous souhaitez porter à notre connaissance votre demande de pré-inscription, nous vous invitons à retirer un formulaire disponible à la Mairie de Saint-Armel, à le renseigner et à le déposer à la Mairie dès que possible (mai 2021 au plus tard). À bientôt!

GRAINES D'AVENIR

Micro-crèche 12, rue de la Mairie 35230 Saint-Armel

Vie municipale

Compte-rendu du Conseil Municipal Séance du 7 janvier 2021

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PISCINE DE LA CONTERIE POUR L'ANNÉE 2019 – PRÉSENTATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Le syndicat intercommunal de la piscine de la Conterie, établissement public régi par les dispositions de l'article L. 1431-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, a émis son rapport d'activités pour l'année 2019, qui fait aujourd'hui l'objet d'une communication auprès du conseil municipal. A cet effet, Monsieur Stéphane CHATENET, Directeur de la piscine, a présenté ce rapport d'activités au travers d'une présentation projetée aux conseillers. Le conseil municipal prend acte de cette présentation.

SYNDICAT DE LA PISCINE DE LA CONTERIE – VERSEMENT PAR ANTI-CIPATION D'UN ACOMPTE DE LA PARTICIPATION 2021 – ACCORD DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité accepte le versement, par anticipation, d'un acompte de la participation financière 2021 à allouer au syndicat de la piscine de la Conterie, pour l'année 2021, soit la somme de 5 606 € ; autorise Mme la Maire à signer toute pièce relative à cette décision.

MODIFICATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité modifie les commissions municipales.

MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL DE DEUX AGENTS – ACCORD DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité accepte la modification du temps de travail de deux agents communaux à compter du 1^{er} janvier 2021.

ÉCHANGE DE PARCELLES ENTRE LA COMMUNE ET M. ET MME ROZÉ – ACCORD DU CONSEIL MUNICIPAL ET DÉLÉGATION À LA MAIRE

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité annule la délibération n°2020-043 prise par le conseil municipal le 29 septembre 2020 ; accepte l'échange de parcelles ; dit que les frais de transferts de propriété seront supportés, pour moitié, par la commune et, pour moitié, par M. et Mme ROZÉ et que Maître MENGER-BELLEC demeure le notaire qui se chargera de la rédaction de l'acte d'échange ; autorise Mme la Maire à signer tout acte relatif à cette décision.

ZAC DES BOSCHAUX – DÉNOMINATION DES VOIES – DÉTERMINATION PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide d'attribuer les noms suivants aux voies à créer dans la ZAC des Boschaux : rue du Goëlo - rue Anita Conti - rue Anjela Duval - allée Henriette Le Belzic

ASSOCIATION ARMELIVE – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte l'allocation d'une subvention de fonctionnement de 134,91 € à l'association ArmeLive et précise que les crédits nécessaires seront prévus au budget 2021. Ne prend pas part au vote : 2 Pour : 17

TRÉSOR COMMUN – VALIDATION DU PROJET ET DELEGATION A LA MAIRE

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité valide le projet Trésor Commun et accepte l'allocation d'une participation de 1 500 € à la compagnie Dginko.

CONVENTION D'OCCUPATION ET D'USAGES POUR LA GESTION D'UN JARDIN PARTAGÉ PAR UN COLLECTIF D'HABITANTS – VALIDATION PAR LE CONSEIL MUNICIPAL ET DÉLÉGATION À LA MAIRE

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité valide le projet de convention d'occupation et d'usages pour la gestion d'un jardin partagé par un collectif d'habitants, dans le jardin du Presbytère.

ASSOCIATION BRUDED – ADHÉSION À L'ASSOCIATION – ACCORD DU CONSEIL MUNICIPAL ET DÉLÉGATION À LA MAIRE

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité accepte l'adhésion de la commune à l'association BRUDED, pour l'année 2021; autorise Mme la Maire à signer toute pièce se rapportant à cette décision; précise que les crédits nécessaires seront prévus au budget 2021; désigne Mme la Maire comme représentante titulaire et Mme Elisabeth MAIGRET comme représentante suppléante auprès de cette association.

Prochain conseil municipal

Jeudi 18 février 2021 à 20h

ESPACE DEVOIRS: APPEL À BÉNÉVOLES

Afin de permettre aux enfants qui le souhaitent, de faire leurs devoirs avant de rentrer à la maison, nous avons besoin de bénévoles. Les disponibilités des personnes présentes depuis le début de l'année évoluent et ne permettent pas d'assurer l'ensemble de ces temps.

Il n'est pas nécessaire d'être disponibles toutes les semaines, ni de posséder de compétences particulières. L'envie d'accompagner les enfants et de les aider à grandir est la meilleure garantie de réussite.

Nous remercions toutes les personnes qui auraient du temps libre les **lundis, mardis ou jeudis de 17h à 17h45** de prendre contact avec Stéphane Masson (perisco-culture@saint-armel-35.fr ou 06 82 72 21 37).

Info vaccination anti-covid

Les personnes de plus 75 ans et les personnes de moins de 75 ans présentant des risques de santé spécifiques peuvent se faire vacciner contre la maladie du Covid-19 depuis début janvier.

Plusieurs centres de vaccination ont été mis en place sur Rennes. Pour faciliter la vaccination des habitants des communes périphériques et augmenter le taux de vaccination, d'autres centres sont ouverts progressivement sur des communes de la métropole.

Toutes les informations sont disponibles pour le grand public sur le site internet de "Rennes Métropole" ou l'application "IciRennes".

Dans tous les cas, les personnes souhaitant se faire vacciner doivent s'inscrire, ou peuvent se faire inscrire par un proche, soit sur internet en utilisant en priorité la plateforme

- Doctolib : https://www.doctolib.fr Soit par téléphone aux coordonnées ci-dessous :
- Centre de vaccination au Liberté à Rennes, Esplanade Charles de Gaulle: 02 23 62 10 10

- Les locaux de SOS Médecins, boulevard Eugène Pottier dans le quartier de Cleunay: 02 97 02 59 53
- La salle EMC2 à Saint-Grégoire : 02 99 23 60 66

Rennes Métropole et l'Agence Régionale de Santé lancent également un appel aux professionnels de santé disponibles (médecins, infirmiers) à apporter leur concours à cette campagne de vaccination. Les professionnels volontaires sont invités à s'inscrire pour participer aux lignes de vaccinations mises en place : en priorité, via le formulaire en ligne à l'adresse ci-dessous :

https://reservation_vaccination_professionnels.elisath.fr/ELISATH_ RESERVATION_WEB/FR/PAGE_RA_Planning.php

ou via le numéro de téléphone de chaque centre :

Centre de vaccination au Liberté à Rennes, esplanade Charles de

Gaulle: 02 30 21 51 00

Salle EMC2 à Saint-Grégoire : 02 99 23 42 54

TRÉSOR PUBLIC DE CHÂTEAUGIRON

L'activité de recouvrement de l'impôt de la Trésorerie de Châteaugiron est transférée vers le Service des Impôts des Particuliers (SIP) de Rennes Est.

Pour les usagers de la Commune, cela signifie que depuis le 1er janvier 2021 :

- leur interlocuteur en matière de paiement des impôts (impôt sur le revenu, taxe d'habitation et taxe foncière) sera le service des impôts des particuliers de Rennes Est, 2 bd Magenta. - s'agissant des services publics locaux, notamment le paiement des factures émises par la collectivité (garderie, cantine, ordures ména-

gères,...), l'interlocuteur reste la trésorerie de Châteaugiron, gérée par un trésorier payeur,

M. Christophe Tessier.

Brèves

Recrutement

La Mairie recherche régulièrement des personnes pour l'encadrement des enfants sur les temps du midi et du soir ou pour le service au restaurant scolaire.

Si vous êtes intéressé(e)s par un remplacement ponctuel, vous pouvez venir en Mairie remplir une fiche avec vos coordonnées.

Contact

Mathilde Foulon au 02 99 62 71 58

LE SAVIEZ-VOUS ? DES FACTURES DU TRÉSOR PUBLIC **PAYABLES CHEZ CERTAINS BURALISTES**

La Direction Générale des Finances Publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler les factures de service public (restaurant scolaire, services périscolaires, accueils de loisirs), impôts ou amendes.

Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire.

Assurez-vous que l'avis d'impôt ou votre facture comporte bien un QR Code et que la

mention "payable auprès d'un buraliste" figure bien dans les modalités de paiement.

Si ce n'est pas le cas, vous devrez régler votre facture selon les modalités habituelles indiquées sur le document.

M. et Mme Le Bigot, buralistes de la rue de la Madeleine à Châteaugiron, sont agréés

par la Direction Générale des Finances Publiques.

Les buralistes agréés, sont identifiables par le logo cicontre.



Recensement citoyen

civiles et militaires de la défense.

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour la Journée Défense et Citoyenneté, pour passer les examens scolaires et le permis de conduire. Cette journée permet de s'informer sur les responsabilités du citoyen et les enjeux de la défense ; mais aussi de prendre connaissance des multiples métiers et spécialités



Gendarmerie

Changement de brigade de gendarmerie Depuis le 1^{er} février 2021, la commune de Saint-Armel dépend de la gendarmerie de Janzé: 02 99 47 03 18 34 rue de Rennes 35150 Janzé En dehors des heures d'ouverture, vous pouvez composer le 17.

CAF change de numéro

Depuis le 16 décembre, tous les numéros des CAF en 0810 sont remplacés par un numéro unique, accessible partout en France et dans les Dom, le 3230.

Il vous suffira ensuite de renseigner votre numéro de département pour être redirigé vers votre CAF et entrer en relation avec un conseiller.

Vos appels seront au prix d'un appel local.

BILANS ET PERSPECTIVES

des commissions municipales





Commissions municipales

Avis, propositions et recommandations

Les commissions municipales proposent...le conseil municipal décide. Les questions soumises à l'ordre du jour du conseil municipal font l'objet d'un examen en amont soit en bureau municipal (Maire, adjoint(e)s et délégué(e) s) soit en commissions composées uniquement d'élus. Il est également possible de faire appel à des personnes qualifiées hors conseil municipal selon leurs compétences. Dans ce cas, on emploie le terme de "commissions extramunicipales" ou de "comité consultatif". Par ailleurs, d'autres commissions ont un caractère obligatoire notamment : la Commission d'Appel d'Offres (CAO), la Commission Communale des Impôts Directs (CCID), la commission de révision des listes électorales.

À Saint-Armel, il existe huit commissions municipales. Voici un bilan de leurs travaux et une présentation de leurs projets.

Commission "Vie Démocratique et Communication"

Membres de la commission : Simon Mc Donnell (référent), Jacky Chauvière, Calaisselvy Codandam, Pierre Duchêne

✓ Participation citoyenne

Un des projets portés par l'équipe municipale est d'ancrer les pratiques de participation citoyenne durablement à Saint-Armel. Ce projet est né du besoin de chacun d'influer formellement sur la vie municipale. Jusque-là cette possibilité était limitée au vote, pendant les élections municipales, et à des groupes de travail ponctuels. En mai 2020 lors de sa mise en place, la commission Vie Démocratique et Communication a fait le choix de lancer un groupe de travail sur la communication communale. Cela a déjà abouti à des propositions concrètes comme, par exemple le macaron "Ok pour l'Echo" qui, combiné à la mise en ligne du bulletin municipal, permet des économies de papier.

Sous l'impulsion du groupe de travail, la commission travaille aussi sur des évolutions du site internet pour le rendre plus dynamique et plus informatif.

Au mois de janvier, nous avons accueilli Nicolas Rouhaud, stagiaire

en communication, qui a étudié les différentes possibilités d'applications communales. Merci à lui pour son travail très complet. Avec l'ensemble de la majorité, nous avons fait le choix de mobiliser les citoyens sur le sujet de la tranquillité publique et du vivre ensemble avec la marche du 5 septembre contre les dégradations et les incivilités. Cette mobilisation va trouver une suite dans les groupes de travail citoyens qui débutent le 13 mars (lire l'article p.18). La volonté de l'équipe actuelle de permettre aux armélien(ne)s d'agir va plus loin. Par exemple, la commission Biodiversité a invité les habitant(e)s à s'engager sur le projet de coulée verte qui portera désormais le nom de "Coulée douce" grâce à la contribution citoyenne. De plus, le Conseil Municipal des Jeunes verra le jour cette année grâce au travail des agents et de la commission Éducation et Culture. Enfin, pour le deuxième semestre 2021, la commission Vie Démocratique et Communication proposera un groupe de travail ayant pour but d'élaborer ensemble une charte de la démocratie locale à Saint-Armel.

Commission "Éducation et Culture"



Membres de la commission : Mélanie Reucheron (référente), Calaisselvy Codandam, Pierric Houssel, Simon Mc Donnell, Claudine Panon

√ Agrandissement de la cour de l'école

Dès le début du mandat, la commission Éducation et Culture a mené une réflexion autour de ce qui pouvait être engagé rapidement. Pour l'école, nous avons facilement pu mettre en place l'agrandissement de la cour de récréation grâce au terrain de la maison verte qui était inutilisé. Cela va nous permettre d'offrir aux enfants, aux professeurs et aux agents, un terrain enherbé et arboré au printemps.

✓ Les jeunes en action

Le dispositif «chantier à caractère éducatif» a permis à 25 adolescents de 14 à 17 ans de se retrouver pour rafraîchir le couloir menant à la bibliothèque, qui deviendra très prochainement un couloir d'exposition. En effet, Pauline Moinereau y exposera ses photos d'oiseaux locaux. Ces chantiers seront reconduits au Printemps 2021.

Le travail actuel autour de la mise en place du Conseil Municipal des Jeunes et d'un point information-jeunesse viendra compléter cette proposition. Nous travaillons également à un réaménagement de la bibliothèque en collaboration avec les bénévoles. Nous avons ajouté un créneau le vendredi soir à 16h15 pour permettre aux arméliens (nes) qui le souhaitent d'aller notamment chercher des livres après la sortie de l'école.

√ La santé dans l'assiette

Sur le périscolaire, les Z'anims du soir fonctionnent depuis la rentrée

de novembre. Ces temps d'animation permettent aux enfants de faire des activités sportives, artistiques ou manuelles sur le temps de garderie, sans coût supplémentaire pour les familles. Comme nous apportons une attention particulière aux assiettes de nos enfants, nous avons rencontré des prestataires en lien avec la cantine (Terres de source, Initiative bio Bretagne). Un diagnostic a été établi qui montre que les approvisionnements sont loin de satisfaire à la loi Égalim. Actuellement, la cantine propose seulement 6 % de produits bio et 6,5 % de produits locaux. D'ici à 2022, nous devons arriver à 20 % de produits bio + 30 % de produits labellisés dans nos approvisionnements.

✓ Des animations

Les spectacles et les actions culturelles sont mis à mal en cette période de Covid, nous voulons néanmoins continuer à les faire vivre. La programmation est bouclée mais nous ne pouvons pas proposer de spectacles en ce début d'année. Le projet «Trésor commun» viendra aborder les questions de l'écologie et du changement de société à venir à travers une démarche artistique. Les habitants de Saint-Armel seront tous invités à participer à ce projet.

Nous avons également amorcé notre collaboration avec les festivals métropolitains : Saint-Armel accueillera le festival «Urbaines», début mars, avec un stage de roller-dance. Nous avons hâte de sortir de cette crise pour mettre en place d'autres projets qui nous tiennent à cœur comme la mise en valeur de nos talents locaux par l'organisation d'expositions à la bibliothèque ou de spectacles/concerts chez l'habitant.

Commission "Urbanisme, Travaux et Patrimoine"



L'activité urbanisme a connu une forte croissance pendant l'année ê 2020. Elle a fortement mobilisé les services de la commune.

Cette activité importante est liée à l'attractivité de la commune qui trouve sa place dans une métropole dynamique et qui est bien desservie depuis la ville centre.

Les certificats d'urbanisme, près d'une centaine comme en 2019, sont caractéristiques de cette attractivité. C'est une pièce requise lors d'un achat de terrain, c'est aussi une pièce demandée lors de la vente d'un bien immobilier. Ce nombre montre que de nouveaux habitants arrivent sur la commune.

Après une stagnation autour de l'année 2010, le nombre de logements autorisés connaît une réelle augmentation depuis 2015 avec les lotissements de la Nouette et la tranche 1 de la ZAC des Boschaux, qui va se poursuivre durant les 4-5 prochaines années. La majorité des permis délivrés en 2020 se situe dans la ZAC des Boschaux (tranches 1 et 2). Ces nouvelles arrivées impactent les équipements communaux (cantine, école, garderie, espace jeunes, espaces culturels et sportifs).

✓ PLUi

L'année 2020 a connu la première année de mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) approuvé par le conseil métropolitain en toute fin 2019. Une procédure de modification va

être initiée au cours de l'année 2021 dont l'approbation est prévue en septembre 2022.

✓ Perspectives 2021

Concernant la ZAC des Boschaux, il s'agira de :

- poursuivre le transfert et la rétrocession des équipements et espaces publics de la phase 1 de la la ZAC (tranche « SADIV »),
- suivre et accompagner l'aménageur VIABILIS sur la phase 2 de la ZAC, notamment sur le secteur centre-bourg dont les premières esquisses sont attendues dans l'année.
- sur la tranche 1, la quasi-totalité des constructions est réalisée, l'année 2021 devrait donc connaître les aménagements définitifs de la voirie.
- Les premières esquisses du projet "Obély"seront présentées aux habitants selon des modalités à définir compte tenu des conditions sanitaires.

Concernant l'étude "équipements" l'année 2021 verra :

- le choix d'un scénario dans une temporalité de long terme et la hiérarchisation des équipements à réaliser à court-moyen et long terme selon des possibilités financière de la commune,
- l'engagement d'études plus détaillées sur les équipements les plus pertinents à réaliser à court-moyen terme.



Commission "Économie locale, emploi et Sociale"

Membres de la commission : Yves Joannes (référent), Jocelyne Bellanger, Gérard Berthaud, Jacky Chauvière

L'équipe municipale a fait de l'économie locale, de l'emploi et de l'action sociale des priorités pour notre commune. Nous nous sommes attachés à dresser un bilan de la situation. Pour cela, nous avons commencé à rencontrer l'ensemble des acteurs locaux et institutionnels pour analyser la situation de notre commune et définir ensemble les actions à mettre en œuvre. C'est un travail en cours dont nous espérons vous présenter une synthèse au deuxième trimestre 2021. Pour autant, plusieurs actions ont déjà été mises en œuvre et de beaux projets pour notre commune ont vu le jour ou sont en cours de réalisation.

✓ Carte Sortir!

Sur le plan de l'action sociale, un nouveau Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a été constitué. Notre volonté a été de faire de cette instance une entité plus représentative de la population en incluant des personnes "ressources" ayant des compétences dans les différents secteurs de l'accompagnement social.

Dès septembre 2020, le CCAS en partenariat avec les commissions Vie associative et Culture, a permis d'adhérer au dispositif "Sortir", pour permettre aux personnes à faibles revenus de participer à des activités sportives et culturelles à des conditions avantageuses. Le CCAS a également adapté la traditionnelle distribution des colis de Noël aux aînés de notre commune, en porte à porte, pour faire de ce moment un temps d'échange intergénérationnel très apprécié.

✓ Accompagner les demandeurs d'emploi

Sur le plan de l'économie locale, la municipalité est intervenue, en complément des dispositifs nationaux, régionaux et métropolitains, pour soutenir et être à l'écoute des entreprises arméliennes en difficulté. Un travail a également été mis en œuvre avec Rennes Métropole et les opérateurs de réseaux de télécommunication pour permettre à toutes les entreprises arméliennes d'accéder à la fibre optique. De même, des échanges sont en cours avec la Métropole et l'entreprise MARC S.A. qui souhaite s'installer sur notre commune. Ces échanges ont pour but de valider ou non l'implantation de cette société sur notre commune et de définir un cahier des charges respectueux de nos valeurs.

Un recensement des professionnels souhaitant figurer dans un annuaire municipal a été lancé. Cet annuaire sera disponible sur le site internet de la commune.

Enfin, une rencontre entre élus et professionnels de notre commune sera à nouveau proposée et mise en œuvre dès que la situation sanitaire le permettra.

Sur le plan de l'emploi, depuis mai dernier, nous avons pu rencontrer les services publics de l'emploi et obtenir des informations sur l'emploi dans notre commune : elles confirment notre diagnostic initial indiquant que le taux de demandeurs d'emploi est élevé par rapport à notre bassin d'emploi. Pour infléchir cette tendance nous travaillons avec les entreprises, les associations spécialisées et les acteurs institutionnels pour mettre en place des actions visant à favoriser l'emploi sur Saint-Armel et mieux accompagner les demandeurs d'emploi.

Pour 2021, nous souhaitons surtout pouvoir associer le plus largement possible les professionnels et les habitants de notre commune à la mise en place de nos actions grâce à des rencontres, des conférences, des soirées débat ou plus simplement des temps d'échanges.

Commissions "Finances durables"

"Espaces verts, Cadre de vie et Biodiversité"

Membres de la commission Finances Durables : Elisabeth Maigret (référente), Karine Châtel, Céline Quintin, Anne Sallou Membres de la commission Biodiversité : Elisabeth Maigret (référente), Ludovic Chérel, Nicolas Folempin, Claudine Panon, Anne Sallou



✓ Finances durables

Les travaux réalisés ces sept premiers mois de mandat au niveau des finances n'ont fait que conforter la première analyse menée par Transition Citoyenne pendant la campagne électorale : la santé financière de Saint-Armel est fragile et nous devons redoubler d'efforts afin de trouver des leviers pour :

- Assainir la structure de la dette. Nous avons renégocié un des emprunts et permis à la commune de faire une économie de 50 000 € en terme de charges d'intérêts. Nous sommes encore en discussion avec ARKEA et la Banque des Territoires pour le renégociation d'autres emprunts,
- Concevoir un financement durable des investissements et ne pas faire peser aux générations futures un poids de dette trop élevé. Nous travaillons en ce sens sur la prospective de recettes avec la Trésorerie et la Direction Générale des Finances Publiques et l'étude d'équipements a été prolongée pour appréhender au mieux la situation,
- Trouver des solutions avec Rennes Métropole pour échéancer la dette du Bocosave et le financement des travaux imprévus sur les lagunes derrière la ZAC des Boschaux.

La commission "Finances" travaillera de concert en 2021 entre élus et services de la commune sur ces grands enjeux. Elle travaillera aussi sur le projet de mise en place d'une comptabilité analytique et d'un contrôle de gestion qui permettront, à terme, de rendre des comptes aux citoyens sur les budgets d'activité (école, culture, accueil, périscolaire, associations, communication, espaces verts...) et ainsi de bénéficier d'un levier de communication et de démocratie locale.

✓ Espaces verts, Cadre de vie et Biodiversité

Plus de 300 arbres accueillis cet hiver, plus de 250 plants produits localement ont été installés pour garnir les parterres pour zéro euro! Avec un peu de travail, de négociation, du participatif, on peut réussir de grands défis! Un seul vœu pour les prochains mois: planter, semer, végétaliser les espaces avec, si possible les citoyens, c'est le point majeur de notre frustration. La crise sanitaire bloque les processus de démocratie locale en plus de tous les autres dommages qu'elle cause.

Nous entamerons en 2021 la réflexion sur l'entrée du bourg côté 4 voies. Nous planifierons des ateliers citoyens pour aménager les espaces verts (Coulée douce, espace rue du Val). Nous poursuivrons la tenue des ateliers anti-gaspi. Nous organiserons un concours de jardins fleuris. Nous travaillerons avec les habitants sur l'opportunité d'ouvrir une grainothèque à la bibliothèque. Nous travaillerons sur les grands enjeux liés à la gestion de l'eau (dès janvier, Saint-Armel aura sa voix dans le groupe de travail au niveau du Syndicat d'Eau du Bassin Rennais sur la gestion des ressources en eau, dans lequel est intégré le projet Terres de Sources). Enfin, nous travaillerons en partenariat avec le Syndicat du Bassin Versant de la Seiche pour que la commune puissent bénéficier de l'appel à projet Breizh Biodiv soutenu par la Région Bretagne et la fondation Nicolas Hulot.

Commission "Énergie, Mobilité et Recyclage"

Membres de la commission : Karine Châtel (référente), Jocelyne Bellanger, Pierre Duchêne, Gilles Simon



✓ Énergie

La municipalité a fait le choix d'acheter de l'énergie moins chère (car achetée en groupement) et plus «verte», produite à 75 % à partir d'énergies renouvelables. A l'échéance des contrats, nous visons un approvisionnement à 100 % d'électricité renouvelable.

Nous envisageons la rénovation des bâtiments publics de manière progressive d'un point de vue financier. Le travail avec les syndicats d'énergie va aboutir à des demande de subventions.

Nous avons inscrit la commune au Défi Energie de l'ALEC. Cela a permis l'intervention de personnes spécialisées en économies d'énergies. Cette action a mobilisé les habitants, les commerçants et aussi les enfants de l'école. Résultat dans les prochaines semaines ! Pour 2021, nous préparons le Plan d'Action Énergie de Saint-Armel. Ce plan recense officiellement les projets communaux qui participent à la lutte contre le réchauffement climatique et à la transition écologique et énergétique.

Par rapport aux communes limitrophes, Saint-Armel est en retard en matière de production d'énergies renouvelables. C'est pourquoi nous voulons aussi initier un travail avec les citoyens et les partenaires privés de la commune sur un projet de production et de boucle énergétique.

✓ Mobilité

Nous avons travaillé avec la plateforme voirie de Rennes Métropole sur les aménagements à prévoir pour assurer la continuité en pistes cyclables. Le projet est désormais inscrit dans la programmation Rennes Métropole et devrait voir le jour fin 2021 ou début 2022. Grace à notre participation aux commissions métropolitaines, nous avons initié le travail avec Rennes métropole sur l'amélioration des

fréquences et des horaires des bus.

Nous reprenons le recensement des chemins parcourant la commune. Nous continuons leur entretien et favorisons leurs promotions auprès des habitants. En 2020 nous avons initié les discussions avec la Fédération Française de Randonnées pour rétablir le référencement de certains chemins. En novembre un premier travail a commencé avec Nouvoitou pour un état des lieux de nos chemins en commun.

Nos objectifs mobilité pour 2021 : mener une réflexion sur la sécurisation des chemins et de la voirie avec les citoyens lors du groupe de travail "Vivre ensemble à Saint-Armel" dédié à la mobilité le samedi 3 mars (cf. p.18), remettre en fonctionnement les pédibus, l'éclairage de certains chemins doux intra-bourg, travail sur les autres pistes cyclables et sur l'augmentation des parkings à vélo, travail avec les autres communes pour améliorer les transports collectifs intercommunaux.

✓ Recyclage

Le jour d'Halloween 2020, avec les habitants volontaires, nous devions nettoyer les rues de la commune. Malheureusement, le contexte sanitaire nous a imposé d'annuler cette action qui sera réalisée au printemps 2021. Nous avons prévu une récurrence de 2 fois par an. Cette opération sera renouvelée en septembre de façon à viser le World Cleanup Day.

Nous souhaitons aussi réaliser un travail avec les services techniques et les citoyens sur la mise en place de composteurs et poursuivre nos contacts avec les associations et les lieux de recyclage (Zerowaste..) et Repair Café.

Commission "Vie associative, Animations et Intergénérationnel"





√ Forum des associations

Dès le mois de juin, la commission a souhaité rencontrer toutes les associations améliennes afin d'entamer un dialogue, échanger sur les attentes et les besoins respectifs et instaurer un climat de confiance pour la mandature à venir. Cela a permis une discussion autour des thèmes comme les conditions d'utilisation et les besoins logistiques des salles de l'Arzhel, la périodicité et les créneaux horaires, le planning annuel et la participation aux activités périscolaires mais aussi le fonctionnement de chaque association et leurs attentes. Nous avons également abordé les subventions 2020 et la préparation du Forum de septembre. Suites à ces rencontres, nous avons consacré un dossier aux associations dans l'édition du mois d'août dernier afin de promouvoir leurs activités respectives.

En août, nous avons validé le maintien de l'organisation du Forum des associations et des initiatives qui s'est tenu le samedi 12 septembre, en respectant les conditions sanitaires en vigueur avec pas moins de 20 stands associatifs, un stand jeunesse, un stand Carte Sortir, un stand animé par les élus, le tout sous le contrôle de l'excellent journaliste Roger Pidgel de TVILAINE.COM avec ses interviews décalées.

✓ Printemps de la bio

Le dimanche 11 octobre, dans le cadre national du printemps de la bio, reporté en octobre, nous avons inauguré avec succès un marché de producteurs locaux issus de l'agriculture biologique.

✓ Animations

La commission participe, avec les communes du secteur, à un projet de mutualisation des activités en direction des séniors et nous posons aussi les premières bases du futur Week-End à la rue 2021 qui est prévu du 21 au 24 mai.

Pour 2021, nous allons continuer le travail entamé avec les associations et poursuivre les projets entrevus en 2020 avec la concrétisation des actions intercommunales pour les séniors, l'instauration d'un marché, l'étude déjà commencée d'un jumelage avec une ville étrangère, développer le projet d'un film sur Saint-Armel et l'organisation de divers événements culturels. Nous reviendrons régulièrement vers vous au travers l'Echo et diverses réunions publiques, pour dynamiser et poser les bases d'une politique culturelle et associative digne de ce nom. Nous vous souhaitons de vivre une année 2021 la meilleure possible afin d'oublier celle que nous venons de vivre.





Pour les projets de collectifs sur la ZAC, nous avons convenu avec Rennes Métropole que les constructions seraient réalisées en bois. Pour une partie des logements réalisés sur la tranche 2, un cahier des charges de prescriptions environnementales et paysagères spécifique sera mis en place pour inciter à la construction d'habitats individuels dans une démarche plus respectueuse de l'environnement.

De manière générale, la Commune travaille avec les opérateurs pour plus de matériaux bio-sourcés et locaux dans les constructions. Le bois présente de véritables atouts ; nous reviendrons ultérieurement sur le dispositif Forêt-Bois-Territoire qui se met en place avec le Pays de Rennes en partenariat avec Abibois. Au final, ce sont plus de 250 logements qui seront construits à Saint-Armel en 2021.

Zac des Boschaux - 1ère tranche de la phase 2	71 lots - Livraison en septembre 2020	Viabilis Aménagement
Zac des Boschaux - 2ème tranche de la phase 2	- 39 et 13 lots - Livraison 2021 et 2022- 2 collectifs de 10 logements - Livraison non définie	Viabilis Aménagement
Domaine de la Minoterie	26 maisons - Livraison en mars 2021 17 appartements - Livraison 2022	Groupe Giboire
Lotissement Rue des Monts d'Arrée	6 lots - Livraison 2022	Groupe Giboire
Chemin de la Gare	6 lots - Livraison 2022	Groupe Giboire et Hélio
Zac des Boschaux	3 habitats coopératifs ou participatifs	Viabilis - Bailleur à définir
Zac des Boschaux	7 lots	M. Garancher
Zac des Boschaux - rue Noël du Fail	27 lots	Viabilis Aménagement

Réfléxion sur les équipements

La commune de Saint-Armel souffre d'un manque d'équipements qui s'accentue avec la forte croissance de la population. Les livraisons simultanées de plusieurs lots d'habitations vont créer un pic d'arrivée d'enfants à l'école. Les bâtiments actuels de l'école, notamment, ne permettront pas d'accueillir l'ensemble des enfants attendus, et il est urgent d'adapter les locaux.

C'est pourquoi, en 2019, les élus avaient mandaté le cabinet Prigent pour étudier les besoins en équipements. Trois scénarios sont ressortis de cette étude, tous autour d'une rénovation de l'école.

Nous avons demandé au cabinet Prigent de travailler sur un 4^{ème} scenario avec la création d'une nouvelle école, rue des Violettes, afin de pouvoir ouvrir de nouvelles perspectives.

L'urgence à traiter concerne la création d'une nouvelle cantine car la cantine actuelle est déjà sous dimensionnée. Nous avons également besoin d'affiner les estimations des futurs effectifs scolaires en fonc-

tion des livraisons des différents logements, et d'évaluer le nombre d'élèves au moment du pic de population et sa durée pour prévoir le bon nombre de classes.

D'autre part, les échanges que nous avons eus entre élus et avec les professionnels de l'urbanisme nous poussent à vous présenter les scénarios qui proposent des sites distincts pour la Mairie et l'école : scénarios 2 et 4. Cela permet de mieux identifier chaque site, de libérer une place suffisante pour l'école et de répartir les flux de circulation dans la commune. Dans tous les scénarios, l'insertion du centre de loisirs dans la même enceinte que l'école nous semble judicieuse pour mutualiser des espaces scolaires et périscolaires et limiter le nombre d'espaces clos sur la commune. Nous échangeons également avec les membres du réseau de communes bretonnes BRUDED sur des retours d'expériences, en construction neuve et en rénovation, sur des projets similaires au nôtre.

Visibilité financière

L'aspect financier est un critère très important pour la réalisation et la temporalité du projet. Cependant, l'objectif est de se projeter à plus de 10 ans et de dessiner notre Saint-Armel de demain.

Nous travaillons avec la Direction des Finances Publiques pour définir les modalités de financement du projet et la durée des emprunts, pour qu'ils soient soutenables pour les habitants. Nous aurons plus de visibilités en mars.

Nous avons également retravaillé les coûts estimés des scénarios. Ce travail n'est pas terminé : il reste à travailler sur le coût des installations provisoires, sur les impacts financiers en fonction des types d'énergie, de chauffage et d'isolation retenus.

Nous partageons dès maintenant les estimations des différents scénarios et l'évaluation des subventions possibles à ce jour. Le tableau des subventions par scenario et l'ensemble de l'étude globale d'équipements sont disponibles sur le site de la commune.

Et la démocratie participative ?

Nous nous sommes engagés à vous faire participer le plus largement possible à la vie de notre commune. Aussi, nous souhaitons vous présenter l'état d'avancement de notre réflexion et recueillir vos avis et impressions. C'est pourquoi nous vous invitons à vous exprimer sur papier libre ou par mail via la rubrique contact du site internet. Nous poursuivrons l'étude de ces dossiers en tenant compte de vos remarques et vous présenterons dès que possible le résultat de ces travaux.

Vous trouverez ci-après, les deux scenarios proposés, modifiés par rapport au support Prigent disponible en ligne. Les esquisses proposent une version d'aménagement qui n'est pas définitive mais qui permet d'imaginer comment l'espace public pourrait être exploité.



Quelle(s) priorité(s) pour demain?

Scénario 2

Des pôles distincts et complémentaires

Une version plus complète des scénarios est disponible sur www.saint-armel-35.fr

Le pôle scolaire :

- Restructuration des espaces existants en réinvestissant les locaux de la mairie, de la bibliothèque et de la cantine.
- Création d'un nouveau restaurant scolaire.
- Maintien des espaces de la halte garderie.

Le pôle administratif:

 Construction d'une nouvelle mairie avec dans ses locaux une nouvelle bibliothèque et un lieu pour les associations.

La maison des jeunes :

- Démolition des ateliers municipaux.
- Construction d'un bâtiment pour le local jeune et le centre de loisirs.

L'espace des seniors :

- restructuration de l'ancien centre de loisirs en espace pour les séniors.

LES EQUIPEMENTS BÂTIS

- LA MAIRIE
- LA SALLE DU CONSEIL
- LES ATELIERS MUNICIPAUX
- LA BIBLIOTHEQUE
- LE GROUPE SCOLAIRE LES BOSHAUX
- LA CANTINE
- LA HALTE GARDERIE
- L'ESPACE JEUNES
- ESPACE ASSOCIATIF

LE CENTRE DE LOISIRS

LES EQUIPEMENTS NATURELS/ESPACES DE PLEIN AIR

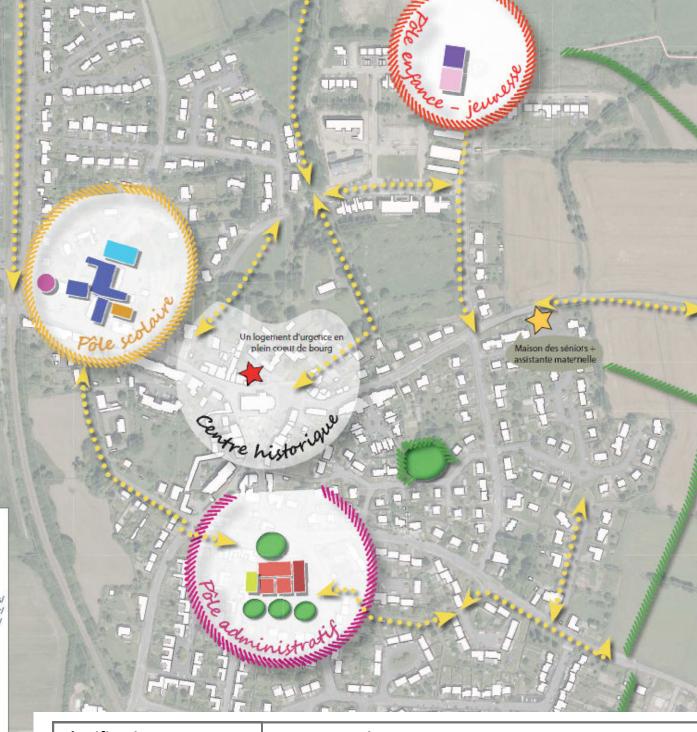
Aménagement des espaces verts (Tables piques-niques et barbecues/ Espace 'sport city'/Espace animalier/ Jardins familiaux/Espace pétanque/ Terrain de foot/Espace de jeux)

///// Haies / Alignement d'arbre ...

Cheminements doux

Stationnement véhicule

Stationnement véhicule



Planification	Programmation	
Phase 1 - Durée 3 ans	Démolition, dépollution terrain maison vert	
	Construction de la nouvelle cantine, centre de loisirs	
Phase 2 - Durée 3 ans	Réaménagement du groupe scolaire	
Phase 3 - Durée 2,5 ans	Construction du nouveau pôle administratif	
Phase 4 - Durée 2 ans	Construction de la maison des jeunes	
	Construction centre technique	

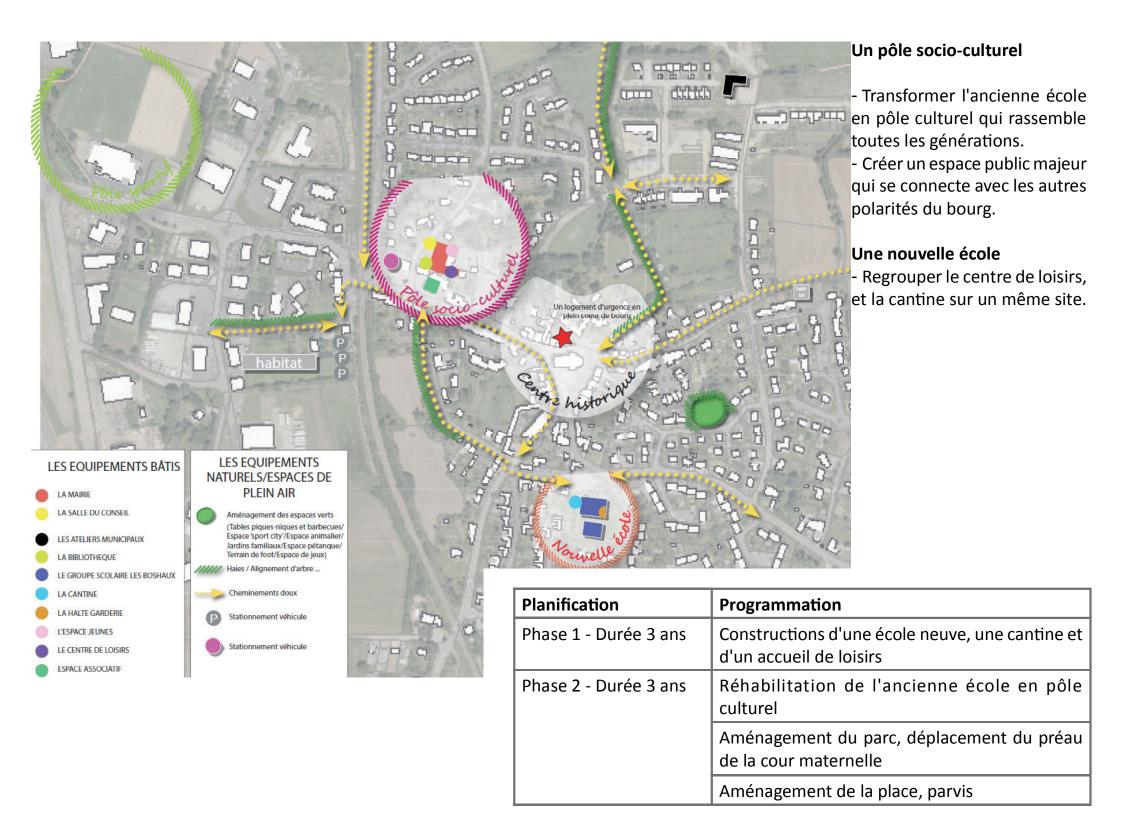




Scénario 4

Une nouvelle école

Une version plus complète des scénarios est disponible sur www.saint-armel-35.fr





Centre-bourg Résidence "Cité Obély"

Jusqu'à présent, le contexte n'a pas permis à Viabilis de réaliser la réunion publique qui devait vous permettre de poser vos questions sur les aménagements prévus.

Le projet de résidence senior "Cité Obély", porté par la SECIB et la SA HLM les Foyers prévoit une résidence de 30 logements dont 25 logements locatifs et 5 logements en accession, avec espaces communs (jardin et salle de vie) et avec des animations proposées 4 demi-journées par semaine aux résidents. Ce type de résidence est très prisé, et c'est l'occasion pour Saint-Armel de proposer des logements adaptés aux seniors en centre-bourg. Le nombre de stationnement limité pour ce type d'établissement permet également de réduire les parkings en cœur de bourg.

Par ailleurs, nous avons demandé aux porteurs de projet de s'engager à construire un bâtiment avec une consommation énergétique réduite de 20 % par rapport à la RT2020.



Nous avons également couplé la réalisation de ce projet intéressant avec la réhabilitation de la boucherie et la construction de 3 maisons situées au sud de la cité. Ainsi, les opérateurs prennent également en charge une partie de la rénovation du centre-bourg sur laquelle nous aurions eu plus de difficulté à trouver un porteur de projet.

Rénovation des bâtiments au Nord de l'Église



Graineterie

Viabilis est propriétaire de la graineterie (suite à la validation de l'échange du bar contre la graineterie en Conseil du 14 octobre 2020). Il est prévu d'aménager un porche au RDC pour permettre une liaison douce vers l'arrière de la "Cité Obély". Le reste du bâtiment de la graineterie accueillera un logement.

La Poste et le bar

Les anciens bâtiments de La Poste et le bar appartiennent à la commune qui n'a pas les moyens de les rénover. La commune recherche donc des porteurs de projet pour réaliser des commerces en RDC. En effet, la croissance de la population devrait s'accompagner de nouveaux besoins en termes de commerces de proximité. C'est pourquoi nous avons travaillé avec les référents métropolitains sur la création de cellules commerciales. La difficulté étant de calibrer le nombre de cellules : répondre aux besoins des habitants tout en évitant des cellules vides. Néanmoins, la Place de l'Église présente des atouts certains d'attractivité et de centralité, cette destination nous semble

donc pertinente.

La salle de conseil actuelle, située à côté du salon de coiffure, pourrait également devenir une cellule commerciale, comme prévu initialement, si une autre salle de conseil est créée dans un nouvel équipement.

Équipement jeunesse

Une baisse de fréquentation des espaces jeunes est notable dans la plupart des communes environnantes. Il convient donc d'interroger les besoins de ce panel de population.

Un questionnaire à compléter est joint dans cet Echo. Pour évaluer le besoin, nous invitons les jeunes de 11 à 17 ans concernés à le remplir. Merci d'avance pour votre participation!

VIVRE ENSEMBLE

Groupe de travail sur le vivre ensemble à Saint-Armel

Dans le dernier Écho de Saint-Armel, les élue(s) ont présenté les grandes lignes d'un nouveau groupe de travail citoyen sur le "Vivre Ensemble" à Saint-Armel. Comme prévu, ils vous proposent plusieurs temps de participation citoyenne dont le premier aura lieu le **samedi 13 mars de 10h à 12h à l'espace Arzhel** et aura pour thèmes : mobilité, recyclage et sécurité routière.

Les sujets proposés pour trouver ensemble des pistes d'amélioration sont : voies douces, circulation (piétonne, cycliste, auto), respect des limitations de vitesses, stationnement, plan de circulation, liaison de bus, covoiturage, respect du recylage des déchets et animaux domestiques. Afin de préparer ce travail, vous êtes invités à remplir

le questionnaire joint à cet écho.

Ce groupe de travail est

ouvert à tous mais organisé sur inscription. La session limitée à un ou plusieurs groupes de 6 personnes maximum dans le respect des règles de distanciation avec masque obligatoire. Si vous souhaitez participer, vous êtes invités à vous inscrire à la Mairie au 02 99 62 71 58 ou par mail à accueil.mairie@saint-armel-35.fr



DE L'ENERGIE PLUS VERTE



.e médiateur

Comme annoncé dès juillet 2020, la municipalité a fait le choix d'acheter de l'énergie moins chère (car achetée en groupement) et plus «verte», c'est-à-dire produite en grande majorité (75 %) à partir d'énergie renouvelable et non plus seulement à partir de nos centrales nucléaires.

Notre commune est membre du groupement d'achat d'énergie coordonné par le SDE35 qui est le Syndicat d'énergie de l'Ille-et-Vilaine. Depuis 2002, l'ouverture des marchés de l'énergie permet aux collectivités de mettre en concurrence leurs fournisseurs de gaz naturel et d'électricité pour alimenter leur patrimoine (bâtiments, éclairage public,...) et depuis 2015, pour certaines collectivités, c'est même devenu une obligation.

A ce titre, le SDE 35 s'occupe de mettre en concurrence les fournisseurs d'énergies (gaz et électricité) et de proposer l'énergie la moins chère. Grace à ce groupement d'achat, la commune va faire une économie sur son budget énergie d'un minimum de 8 % (à consommation constante). Bien entendu, cette baisse de tarif doit s'accompagner de gestes d'économie d'énergie.

Les élu(e)s reviendront vers vous dans quelques mois pour vous donner les premiers chiffrages de gain pour Saint-Armel.

Si vous aussi, vous souhaitez comparer les prix d'énergies et pourquoi pas, changer de fournisseur, voici quelques repères et sites publics à consulter :

Pour les particuliers

Depuis l'ouverture du marché de l'énergie à la concurrence en 2007, les fournisseurs historiques d'électricité et de gaz, EDF comme Engie (ex-GDF Suez) ne sont plus les seuls à commercialiser des offres d'électricité et de gaz.

Sachez qu'il existe désormais toute une palette de fournisseurs alternatifs tels que Direct Energie, Planète OUI, Enercoop, Butagaz, Eni, et de nombreux autres et que vous êtes libres de changer gratuitement de fournisseur autant de fois que vous le souhaitez. Le tout sans subir de coupure d'électricité et en continuant de bénéficier d'une énergie de même qualité. Le nombre de changements de fournisseur n'est pas limité et il n'y a pas de période minimum d'engagement.

Où trouver des conseils fiables et indépendants des fournisseurs d'énergies ?

Sur le site du médiateur national de l'énergie. Il s'agit d'une autorité publique indépendante créée par la loi n°2006-1537 du 7 décembre 2006 relative au secteur de l'énergie.

À quoi dois-je être vigilant?

Il est important de lire le contrat auquel vous allez souscrire en détail, en particulier le mode d'évolution du prix, sa durée et ses conditions de renouvellement. Il est possible que l'offre soit très attractive durant une période précise et qu'ensuite, le prix de l'abonnement ou du kWh ne le soit plus.

Où comparer les offres d'électricité et de gaz ?

Sur le site du Médiateur national de l'Energie, on trouve "Le comparateur d'offres Energie-Info" qui est indépendant des opérateur : http://comparateur-offres.energie-info.fr/

Il permet de comparer les différentes offres d'électricité et de gaz naturel à partir de vos données personnelles. C'est très simple d'utilisation, confidentiel et cela donne un premier aperçu des prix et des différents fournisseurs.

L'association Greenpeace propose également un comparatif des offres indépendants des opérateurs et axés sur l'action globale des opérateurs en terme d'engagement dans les énergies renouvelables : https://www.guide-electricite-verte.fr.

Il est également possible de se joindre à un groupement d'achat : dans le secteur de l'énergie, des achats groupés sont organisés depuis plusieurs années par des associations de consommateurs et des courtiers en énergie (appelés également apporteurs d'affaires). Ils jouent le rôle d'intermédiaire entre le fournisseur et les consommateurs qui se sont inscrits. Dans tous les cas, il est conseillé de comparer l'offre de ce groupement avec le comparateur officiel du site du Médiateur.

Le chèque Énergie pour les foyers à faible revenu

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le chèque énergie a remplacé le dispositif des tarifs sociaux. Selon les revenus, les foyers en bénéficient automatiquement. Pour tout renseignement, vous pouvez faire une demande via le formulaire de contact du site du gouvernement : https://chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/assistance ou appeler le numéro vert : 0 805 204 805 (services et appels gratuits).

Cadre de vie

ATELIERS ANTI-GASPI

Au programme 2021, la commission "Biodiversité" souhaite vous proposer les thématiques suivantes : fabrication de nichoirs, cueillette sauvage, fabrication de savons au naturel, production de graines et de boutures, fabrication de couronnes de Noël au naturel, atelier sur l'eau, hôtels à insectes...

Dans le contexte actuel, nous ne positionnons pas d'ateliers sur février /mars pour le moment.

Vous pouvez nous proposer des thématiques en appelant la Mairie ou par mail à accueil.mairie@saint-armel-35.fr

LA COULÉE DOUCE!

La "Coulée douce" est le nom que vous avez choisi de donner à l'espace vert de la ZAC des Boschaux. Merci pour votre participation au vote citoyen!

La nature est au repos ainsi que les travaux d'aménagement paysager sur la coulée douce : nous souhaitons inclure les citoyens dans les réflexions sur les aménagements de cette coulée douce. Soyons patients et attendons que la situation sanitaire soit stabilisée pour réinvestir le terrain des ateliers participatifs en physique.

LAURÉATS DU CONCOURS DE DÉCORATION DE NOËL



La commission "Biodiversité" a décidé de récompenser l'ensemble des participants au jeu concours des décorations de Noël : merci à Sophie, Thierry, Loris, Célestin, Timothée, Ingrid, Léa, Sébastien et Bastian pour votre participation!

PLUS DE 300 ARBRES EN 2020!

Plus de 300 arbres ont été accueillis sur 2020 à Saint Armel : 240 arbres bocagers reçus du Syndicat du Bassin Versant de la Seiche dont châtaigniers, merisiers, chênes, noisetiers, robiniers, aliziers, 50 plants d'osier jaune et 25 arbres fruitiers.

Silence ça pousse!

Et si on innovait un peu! Les parterres de la rue de Chateaugiron vont être garnis par des plantes vivaces et majoritairement comestibles. Ces plants sont issus de graines et de boutures produites à Saint-Armel : lavande, fenouil arborescent, sauge officinale, sauge sclarée, artichaut, origan, nigelle de Damas, giroflée...



Des sapins de Noël durables : rien ne se perd, tout se transforme !

Les sapins de Noël qui avaient été achetés pour décorer l'entrée de l'école ont été replantés dans la ZAC des Boschaux. De plus, vous avez été nombreux à participer à l'opération broyat de vos sapins de Noël. Ce broyat sera utilisé pour pailler les parterres de notre commune. Merci pour votre geste citoyen!

La commission Biodiversité réfléchit sur des opérations ponctuelles de broyage de branchage des haies pour instaurer des cycles de coupe favorables à l'installation de la biodiversité (les tailles de novembre à février ont un faible impact sur l'installation des oiseaux dans les haies), pour limiter les transferts en déchèterie et bénéficier de ces ressources en les réintégrant sur notre territoire, et pour ainsi faire des économies d'achat de BRF pour pailler les parterres et des économies d'eau au final.



LE RECENSEMENT AGRICOLE

Qu'est-ce que c'est ?

Tous les 10 ans, le ministère de l'agriculture recense toutes les exploitations agricoles en France

À quoi ça sert ?

L'objectif est de collecter un très grand nombre de données pour avoir une image précise de l'agriculture française aujourd'hui et guider les prises de décisions pour l'agriculture de demain

Qui est concerné?

Toutes les exploitations agricoles sont concernées

Qui répond?

C'est le chef d'exploitation qui répond à l'enquête

Que deviennent les données?

Les données individuelles concernées resteront confidentielles et utilisées uniquement à des fins statistiques

Comment répondre ?

La majorité des chefs d'exploitations recevront par courrier un identifiant et un mot de passe personnels pour répondre au questionnaire en ligne

Pour certaines exploitations, un enquêteur viendra directement sur l'exploitation collecter les réponses à un questionnaire plus détaillé

Quand?

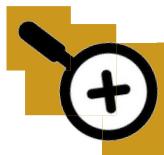
La collecte se fait d'octobre 2020 à avril 2021, premiers résultats



Pour tout renseignement, contactez le service régional de la statistique agricole : srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr

L'édition 2020 du recensement agricole, organisée par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation, a débuté l'année dernière. Tous les agriculteurs de Bretagne sont concernés (environ 30 000). D'octobre 2020 à avril 2021, toutes les exploitations de France métropolitaine et des départements d'outre-mer sont concernées par le recensement agricole. Cette opération, organisée tous les 10 ans simultanément dans tous les pays d'Europe, vise à collecter de façon exhaustive un nombre très important de données sur l'agriculture et les agriculteurs.

Urbanisme & Travaux



Information sur la Représentation Parcellaire Cadastrale Unique (RPCU)

Initiée par l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN) et la Direction Générale des Finances Publiques, la RPCU a pour but d'offrir une continuité géographique sur l'ensemble du territoire en conformité avec la réalité du terrain et d'en adapter la géométrie des plans cadastraux existants. Le démarrage des travaux a été prescrit par Arrêté Préfectoral du 17 mai 2018. Les résultats des travaux sont portés à connaissance des propriétaires fonciers. Par arrêté municipal en date du 21 décembre 2020 les propriétaires sont informés que la consultation commence le 15 février 2021. Tout un chacun est alors invité à consulter le site www.rpcu.cadastre. gouv.fr et formuler ses observations dans un délai d'un mois.

TEMPS PÉRISCOLAIRES

DE LA NOUVEAUTÉ!

Créer les conditions propices au développement de l'autonomie, à l'apprentissage de la citoyenneté, à l'apprentissage par la découverte est notre objectif principal sur les temps de loisirs organisés par la commune.



Les Z'anims du soir

Dans cet esprit, nous proposons aux enfants un nouveau cycle d'ateliers après le goûter.

Jusqu'aux vacances d'Hiver, les enfants vont pouvoir expérimenter, découvrir, imaginer.

Le lundi, un groupe s'essaie au journalisme en constituant un comité de rédaction éphémère, sous la houlette de Sonia, pour réaliser le premier numéro de l'année du Journal des Enfants.

Le mardi, ce sera la découverte de jeux de cour ou de préau, avec Maxime. L'accent sera mis sur la participation des enfants et la coopération. Ils pourront ainsi jouer ensemble de manière autonome le midi, le soir ...

Le jeudi, le groupe formé depuis début novembre, a proposé de réfléchir à la mise en place d'un pédibus. Il va donc entrer dans une phase de réflexion pratique, qui va consister à envisager les lignes et les arrêts nécessaires à sa mise en œuvre. Ils en feront la proposition au Comité de Pilotage du Projet Educatif et au Conseil Municipal qui en évalueront la faisabilité.

Les Commissions d'enfants

Depuis deux ans, les enfants sont amenés à s'interroger collectivement sur la pause méridienne.

Les délégués élus dans les classes (ou des volontaires quand ce n'est pas le cas) sont réunis une fois par période pour discuter ensemble de la manière dont ils vivent ce moment et comment l'améliorer.

L'année dernière, ils ont proposé le passage aux serviettes en tissu qui a été mis en place avant le confinement, après validation du groupe de travail du Projet Educatif.

Malheureusement, les restrictions sanitaires ne nous ont pas permis de redonner vie à cette idée motivée par l'ambition des enfants de réduire les déchets.

Ils avaient également envie de proposer des menus. Cette volonté se traduira par la création d'une commission "étude des menus" qui réunira, autour d'eux, des parents, des élus, les agents en charge de la restauration.

Cette année, peut-être auront-ils plus envie de réfléchir à l'aménagement de l'extension de la cour ? A l'organisation du goûter ? Au bruit dans la cantine?

Quels que soient les sujets traités, nul doute que leur participation



GROUPE SCOLAIRE

INSCRIPTIONS SCOLAIRES



En préparation de la prochaine rentrée scolaire, les inscriptions à l'école des enfants nés en 2018 vont bientôt débuter.

Les familles sont invitées à se présenter en Mairie dès à présent pour effectuer cette formalité d'inscription. Pour ce faire, il faut se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

A l'issue de cette inscription, les familles devront prendre rendez-vous avec Madame Brou, directrice du groupe scolaire, pour formaliser l'admission de leur enfant dans cette école, à partir du 8 mars 2021 en téléphonant au 02 99 62 77 60.

Pour cette admission, vous devrez fournir:

- Le carnet de santé de l'enfant
- Le certificat d'inscription remis par la Mairie.

ACCUEIL DE LOISIRS

DES VACANCES DE NOËL CRÉATIVES





CLUB DES JEUNES

Chantier à caractère éducatif « Argent de poche »

Les prochains chantiers se dérouleront aux vacances de Printemps. Les missions s'effectueront avec les services techniques : désherbage, plantations.

Les jeunes intéressés peuvent envoyer un mail à Sonia Benureau afin que celle-ci puisse noter les coordonnées de chacun. Au moment venu, ils se verront adresser un courriel pour s'inscrire.

Stage de roller dance

Aux vacances d'hiver, le mercredi 3 mars, la structure proposera un stage gratuit de roller dance dans le cadre du Festival "Urbaines". Contact et inscription auprès de Sonia.

SONIA BENUREAU

Service jeunesse

Mail: jeunesse@saint-armel-35.fr - Tél.: 02 99 62 93 84 Ouvert tous les mercredis de 14h à 18h et les vendredis de 17h30 à 19h sur inscription.

Les évènements annoncés auront lieu sous réserve des mesures gouvernementales.

Vacances du 22 février au 5 mars

La structure jeunesse sera ouverte lors des vacances d'Hiver du 22 février au 5 mars du lundi au vendredi de 14h à 18h.

Les rendez-vous des petits préados

Depuis deux ans, les CM1 et CM2 sont accueillis les mercredis matins par l'animatrice. Toutes sortes d'activités sont proposées : bricolage, loisirs créatifs, ateliers culinaires,... Si votre enfant n'est pas scolarisé à Saint-Armel, il peut aussi être accueilli.



Le CCAS offre un colis gourmand aux aînés

La traditionnelle remise des colis de noël aux ainés s'est déroulée le samedi 12 décembre en matinée.

En raison de la situation sanitaire actuelle, et dans le souhait de faire de cette action un moment de rencontre privilégié avec les habitants, la remise des colis a été réalisée en porte à porte.

Au total, une trentaine de "lutins", élus, membres du CCAS et bénévoles, a sillonné la commune et ses alentours pour aller à la rencontre des Arméliens de 70 ans et plus. 147 colis ont été remis en direct et 29 personnes absentes ont été avisées de ce passage. Ces personnes sont invitées à contacter la Mairie pour venir y chercher leur colis de Noël ou se le faire apporter si elles le souhaitent. Cette distribution a été un agréable moment d'échange intergénérationnel qui aura permis de rompre, le temps d'une rencontre, l'isolement que subissent actuellement beaucoup de personnes âgées.





COVID 19 : situation sur la commune de Saint-Armel

La situation sanitaire sur notre commune ne présente pour l'instant aucun caractère particulier (pas de cluster, ni de risque spécifique identifié). Pour autant, notre commune n'échappe pas à l'épidémie mondiale qui sévit actuellement. Plusieurs cas de maladies liées à une infection par le virus de la covid 19 ont été identifiés et des infections par une des variantes de ce virus ont également été détectées. Plus que jamais, il est important de respecter les gestes barrières : lavages des mains et du visage, port du masque et respect des distances sociales.

Après plusieurs mois de cette situation inédite, beaucoup de per-

sonnes souffrent de l'isolement et du manque de liens sociaux qu'induisent les mesures de confinement ou de couvre-feu mise en place par le Gouvernement.

Les élu(e)s et le personnel municipal restent disponibles pour apporter toute l'aide nécessaire aux personnes en difficultés ou fragilisées par la crise sanitaire actuelle : aide médicale, sociale ou psychologique.

N'hésitez pas à contacter le service social de la Mairie au 02 99 62 71 58. Les personnes disponibles pour apporter leur aide peuvent également nous contacter à ce même numéro.

Culture

Bibliothèque municipale Le Chat'Pitre

FORMATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL

La volonté d'associer la population le plus possible à la vie de la Commune se traduit également dans le domaine culturel. La commission "Vivre ensemble" souhaite créer un comité de sélection pour guider les acquisitions de la Bibliothèque. Ce groupe serait constitué d'une dizaine de personnes, au maximum, bénévoles et habitants désireux de s'investir. Il aura pour but de déterminer la liste des ouvrages à acquérir pour enrichir le fond. Son fonctionnement sera à définir par ses membres (fréquence de réunions, calendrier). Les premières acquisitions pourraient avoir lieu dans le courant du premier trimestre.

STÉPHANE MASSON

Service culture

Mail: perisco-culture@saint-armel-35.fr

Tél.: 06 82 72 21 37

SPECTACLE Le Père Noël dans tous ses états

Dans le contexte particulier que nous vivons, et afin de ne pas priver les enfants de ce moment très attendu, le spectacle de Noël s'est déroulé, cette année, sur le temps scolaire.

158 enfants de la petite section jusqu'au CE1-C2 ont suivi tous les états du Père Noël. La Compagnie "Le Poisson d'Avril" leur a proposé d'accompagner le Père Noël dans ses pérégrinations d'avant tournée. Ils ont ri, ont été surpris, ont, peut-être, même eu un peu peur ! Mais ils ont surtout été enchantés par ce moment.



YOGA - BIEN ETRE PAR LE SAMADEVA

Stage de yoga de Samara et Lahore Nadi Yoga

Le yoga de Samara permet de cultiver l'attention et le calme à travers la pratique de mouvements (les uns lents, les autres plus dynamiques), de danses, de relaxations, d'exercices appelés "Arkana", mot qui signifie en persan "processus de transformation".

Son action de détente physique et psychique en fait une méthode anti-stress efficace permettant de préserver son capital santé par une pratique régulière.

Le Lahore Nadi Yoga est le Yoga de la douceur et de l'énergie. Les différents exercices permettent de reconnecter les lignes énergétiques à l'intérieur du corps, réduisent les douleurs, redressent la colonne vertébrale, agissent sur les vertèbres, muscles et procurent une profonde détente, entraînant ainsi un bien-être corporel, un équilibre émotionnel et une clarté intellectuelle.

Stage journée ou demi-journée :

Dimanche 14 mars 2021 de 9h30 à 17h (possibilité de s'inscrire uniquement le matin) - Salle à confirmer

Inscriptions au 06 30 90 22 92 (sous réserve d'un nombre minimum de participants) 35 € la journée pour les adhérents et 40 € la journée pour les non-adhérents (20 € la demi-journée pour les adhérents et 25 € pour les non-adhérents).

http://bien-etreparlesamadeva.fr

Les évènements annoncés auront lieu sous réserve des mesures gouvernementales.

ROLLERS HOCKEY



Une nouvelle année pour un retour au sport et à la compétition !

C'est une nouvelle année qui démarre, encore avec beaucoup d'incertitudes mais avec l'espoir d'un retour à une vie "normale" et pour notre club à un retour progressif sur les terrains d'entraînements et de match.

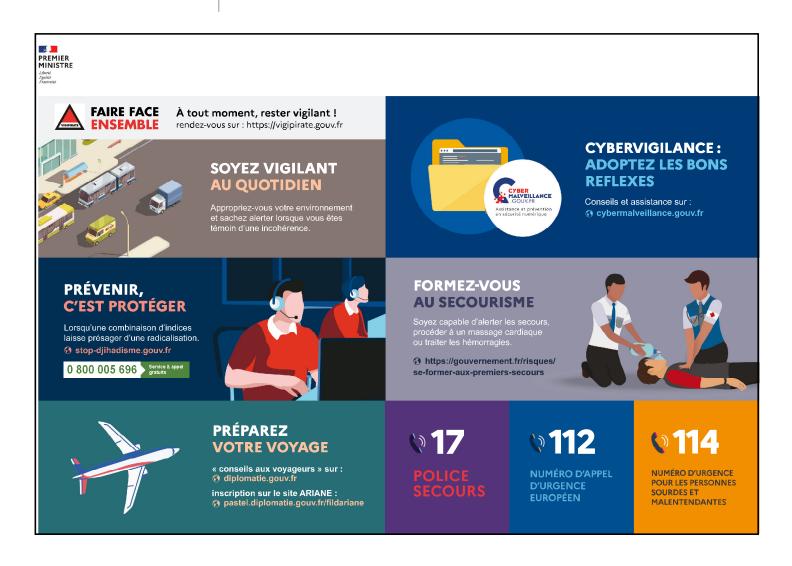
Petit retour sur le stage de Noël organisé par le club : ce stage était encadré par 3 entraîneurs. Au total 27 joueurs, toutes catégories, répartis sur 6 demi-journées, ont pu rechausser les patins, retrouver les sensations du hockey et retrouver l'envie de reprendre le chemin des entraînements.

Pendant les vacances également quelques entraînements du mercredi et samedi ont pu avoir lieu grâce aux responsables d'équipes, entraîneurs et joueurs présents.

Côté compétition, nous avons une nouvelle date prévue à Saint-Armel le 14 mars pour les U20. Nous espérons pouvoir vous y accueillir.

Suivez les équipes et le club sur :

- Facebook : https://www.facebook.com/ lesDragonsStArmel/
- Instagram : dragons_starmel
- Web : https://rollerhockeysaintarmel. weebly.com



Portrait



Bonjour, vous êtes Tony, chanteur du groupe TF16. Pouvez-vous nous raconter la rencontre qui est à l'origine du groupe?

J'avais envie de rejoindre un groupe pour produire de la musique et un ami de collège m'a présenté à Félix qui est musicien et producteur.

Au début on a cherché notre style et maintenant on avance et on fait de plus en plus de musiques qui sortent et c'est cool. On prend plaisir à le faire en tout cas.

Comment avez-vous appris la musique?

Félix, sa famille c'est bien connu, ils font tous de la musique. Il a commencé par faire de l'accordéon et après il est passé au piano. Maintenant, il fait tout l'arrangement musical. Chez moi, il y a juste ma sœur qui fait du piano et moi j'ai commencé la guitare à l'été 2019 puis en faisant des covers pendant le confinement et je fais aussi du piano. Une amie nous a prêté un piano qui commençait à prendre la poussière. C'est venu comme ça.

Et les textes?

L'inspiration vient de l'arrangement musical et aussi de l'humeur, de la société. C'est très ouvert.

Comment avez-vous créé la chanson "Mauvais pressentiment" ?

Là, c'est la Covid, tout le monde se reconnaît là-dedans. Personne n'est heureux dans cette période. On a passé trois jours ensemble à faire des musiques pendant les vacances de la Toussaint. Une semaine après le son était prêt. Le thème est tombé du ciel, très vite. On ne peut pas vraiment prédire. On est content de l'avoir fait, content de cette musique.

Pouvez-vous décrire cette musique pour les lecteurs de l'Écho ?

C'est un mélange de mélancolie, de tristesse aussi et de souvenirs, d'allusions aux vacances d'été. La vague, ça peut être la vague de contamination et ça peut être la mer. On mélange deux choses qui ne devraient jamais se rencontrer pour tourner la chose en mieux. On essaie de faire avec. De toute façon on n'a pas le choix. On essaie d'apporter un peu de bien dans cette période où tout est mal : un rythme entrainant et un thème nostalgique.

Dans le clip on voit l'intérieur d'une maison, un lotissement. Quel est votre rapport à cet environnement ?

En fait, c'est qu'on est enfermé plus ou moins

dans notre ville, dans notre maison, du coup c'est chez moi. On pouvait quand même un tout petit peu sortir. C'était plus approprié de faire ça comme ça plutôt que sur une plage. Même s'il y a des allusions aux vacances, il ne faut pas oublier que le thème c'est la Covid et qu'on est enfermé.

Envie de quitter la petite ville ?

Il y a du plus et du moins. Plus de tranquillité par exemple. Du haut de nos 16 ans, on n'a pas trop le choix.

Etes-vous attachés à Saint-Armel?

J'ai toujours vécu ici donc chaque endroit a son souvenir, des attaches. Pour toute une vie non, mais pour se rappeler de bonnes choses plus tard, oui j'y suis attaché. Le premier endroit ou la vie a commencé pour moi, la maison de mon enfance.

Aimeriez-vous vous produire sur scène?

Faire des concerts ce serait un rêve pour moi et Félix. On a des musiques au chaud qu'on sortira plus tard. On va continuer à sortir des musiques sur nos chaines youtube et instagram, ça c'est sûr!













Les professionnels qui souhaitent insérer un encart publicitaire doivent prendre contact auprès de la Mairie au 02 99 62 93 83.









Vous êtes entrepreneur à Saint-Armel ?

Vous êtes entrepreneur à Saint-Armel ? Vous êtes chef d'entreprise ?

Vous souhaité être sur le site de la Mairie ?

Nous vous invitons à vous faire connaître auprès de la Mairie, en retournant le coupon suivant dûment rempli à :

Mairie de Saint-Armel - 14 rue de la Mairie 35230 Saint-Armel - Tél. : 02 99 62 71 58

Nom de l'entreprise :

Nom et prénom de l'entrepreneur :
Adresse :
Tél. :
Mail:
Site internet :
Descriptif succinct de l'activité :
×
Vous souhaitez écrire aux élu(e)s ?
correspondance Une question, une demande, une suggestion? Vous pouvez écrirepar mail à : accueil mairie@saint-armel-35.fr
ou par voie postale en complétant ce coupon à Mairie de Saint-Armel - 14 rue de la Mairie 35230 Saint-Armel
Nom:
Prénom : Adresse :
Tél.:
Mail:

L'agenda des événements

Février 2021

18 février, 20h Conseil Municipal

Mars 2021

7 mars

Journée de gratuité

13 mars, 10h à 12h

Vivre ensemble à Saint-Armel Groupe de travail - Espace Arzhel

14 mars,

Compétition de rollers hockey

18 mars, 20h

Conseil Municipal

St-Armel, fragments du passé

Vous pouvez vous procurer au secrétariat de la Mairie un très joli livre retraçant l'Histoire de Saint-Armel "St-Armel, fragments du passé", de Dominique Bodin. Tarif : 10 euros.



VIVRE ENSEMBLE Saint-Armel Groupe de travail Samedi 13 mars 2021 10h à 12h - Espace Arzhel Inscriptions en Mairie SAÎNT-ARMEL Donnez vos idées d'actions pour construire notre ville ensemble

Une question: quelles actions pour construire notre ville aujourd'hui et demain '

Des réponses : les vôtres !

PERMANENCES DES ÉLU(E)S

Morgane Madiot, Maire

Du lundi au samedi sur rendez-vous

Adjoints: sur rendez-vous.

Contactez l'accueil de la Mairie ou le 02 99 62 71 58

Jacky Chauvière: Vie Associative, Animations et Intergénérationnel

Elisabeth Maigret : Finances durables et Biodiversité

Simon Mc Donnell : Vie démocratique, Info/Comm, Citoyenneté

Karine Châtel: Mobilité, Energie et Recyclage Gilles Simon: Urbanisme, Travaux et Patrimoine Mélanie Reucheron: Education et culture Yves Joannes: Economie locale, Emploi, Social

